

## Sécurité



### Caractéristiques techniques :

- Masque de catégorie 1. UNS1.
- Validé par l'IFTH selon le protocole de la DGA pour 50 lavages minimum.
- Dispositif inclusif validé par le laboratoire IFTH.
- Les joints entre la fenêtre transparente et le tissu sont étanches.
- Barrette nasale intégrée pour plus de confort et un ajustement parfait.
- Système anti-buée intégré. Surface de la visière transparente hermétique.
- Fenêtre PVC protégée par un film à retirer avant la première utilisation.
- Masque lavable et réutilisable.
- Performances mesurées :
  - Efficacité de protection aux aérosols = 96%, catégorie UNS1
  - Perméabilité à l'air > 300 L.m<sup>2</sup>.s-1
- 2 élastiques de maintien réglables pour fixation derrière les oreilles.
- Validé par le laboratoire IFTH selon le protocole DGA
- Masque de protection à usage non sanitaire.
- Taille unique. Adulte (L / XL).
- Couleur : Blanc.
- **Fabriqué en France**

### Conditions d'utilisation :

- Application : Utilisation limitée à une demi-journée (environ 4 heures d'utilisation en continu).
- Réutilisable.
- Facile à mettre et à enlever.
- Facile à nettoyer, lavable à 60°C (minimum 30 mn).
- Séchage mécanique au tambour.
- Testé et homologué par la DGA 50 lavages minimum.
- Fabriqué en France

### Conditionnement :

- Emballage individuel.
- Fenêtre protégée de part et d'autre par un film plastique.



### Conditions de lavage :

- Lavage en machine à 60°C (min. 30 mn).
- Utiliser des filets de lavage (ou taie d'oreiller) afin d'éviter que les masques ne s'abiment et ne s'emmêlent entre eux.
- **Testé et homologué 50 lavages.**

# CERTIFICAT DU TISSU UTILISÉ



Ecully, le 09/09/2020

MS DIFFUSIONS  
msdiffusions@msdiffusions.eu

## RAPPORT D'ESSAIS \*

\* Un exemplaire signé est conservé à IFTH

## PROTOCOLE

Essais réalisés dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 selon le protocole interne inspiré du protocole de la DGA.  
Pour tout complément d'information relatif au présent rapport d'essais contacter l'IFTH

## RAPPORT ANALYSE

N° de rapport	Date du rapport	Original du rapport signé par :
2020-08-17-017-50	09/09/2020	Mr Jacques-Hervé LEVY Directeur Général de l'IFTH

## TYPE D'ÉCHANTILLONS SOUMIS

UNSI : Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public.	COMPATIBLE
UNSI2 : Masque à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques.	COMPATIBLE

## REMARQUES

Les résultats ne permettent pas une certification ou homologation selon les normes NF EN 149, NF EN 14683, ni selon toute autre norme ou règlement.

## COMPOSITION DU RAPPORT

2 pages

Au même titre que la DGA, les essais sont réalisés en application de la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires.

Selon les termes de cette note, ils devront être complétés par un test porté pendant 4 heures, à réaliser par l'industriel. Le masque ne doit pas avoir de couture sagittale (verticale nez bouche).

## ECHANTILLONS TRANSMIS

N° d'enregistrement	2020-08-17-017
Fournisseur	
Référence échantillon	
Descriptions des échantillons livrés	Couches 1 et 2 : 100% Polypropylène

## ESSAIS RÉALISÉS

Les essais de l'IFTH s'inspirent du protocole d'essais décrit dans le document de la DGA du 25 mars 2020

## RÉSULTATS

Prétraitement :	50 cycles de lavages 60°C Séchage tambour 1 point et repassage 120°C		
Validation des résultats	Marlene PEYRILLOUS Responsable laboratoire Chimie		
Cas d'usage		Usage rétention des projections (*)	Commentaire
Caractéristique		Mesures	
Perméabilité à l'air (en L.m-2.S-1)	à dépression 100 Pa	806	/
Efficacité de protection aux aérosols (en %)	Particules de 3 µm	95	/
Mesures dimensionnelles		0	/

(\*) Usage rétention des projections : Flux mesuré de l'intérieur vers l'extérieur, à l'expiration

## CONCLUSION

Conformément à la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires, le produit (masque ou complexe) testé présente une perméabilité à l'air de 806 L.m-2.S-1 et une efficacité à la filtration des particules à 3 µm émises de 95 %

Suivant le protocole de test développé par l'IFTH, le matériau est : **Compatible à un usage de type masques UNS1 et UNS2**

Les résultats de ce rapport ne sont valables que pour les échantillons soumis à essai à l'IFTH.

Il est rappelé que l'IFTH ne valide ni le design ou le dimensionnel des masques. Les mesures ci-jointes sont données à titre d'information. Conformément à la note du 29 mars, pour éviter les fuites aux bords du masque, l'industriel doit vérifier que celui-ci permet un ajustement sur le visage avec une couverture du nez et du menton et qu'il ne possède pas de couture sagittale (verticale nez-bouche). Nous attirons également votre attention sur le fait que la mesure de la respirabilité doit être complétée par un test porté pendant 4 heures, à réaliser par l'industriel.

# CERTIFICAT DU MASQUE



Ecully, le 6/11/2020

RAPPORT D'ESSAIS *			
* Un exemplaire signé est conservé à IFTH			
PROTOCOLE			
Essais réalisés dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 selon le protocole interne inspiré du protocole de la DGA.			
Pour tout complément d'information relatif au présent rapport d'essais contacter IFTH			
RAPPORT ANALYSE			
N° de rapport	Date du rapport	Original du rapport signé par :	
20-02544	06/11/2020	Mr Jacques-Hervé LEVY Directeur Général de IFTH	
TYPE D'ÉCHANTILLONS SOUMIS			
UNS1 : Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public.		COMPATIBLE	
UNS2 : Masque à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques.		COMPATIBLE	
REMARQUES			
Les résultats ne permettent pas une certification ou homologation selon les normes NF EN 149, NF EN 14683, ni selon toute autre norme ou règlement.			
COMPOSITION DU RAPPORT			
2 pages			
<p>Au même titre que la DGA, les essais sont réalisés en application de la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires.</p> <p>Selon les termes de cette note, ils devront être complétés par un test porté pendant 4 heures, à réaliser par l'industriel. Le masque ne doit pas avoir de couture sagittale (verticale nez-bouche).</p> <p>Les masques à fenêtre doivent répondre à toutes les exigences de l'annexe IV de cette même note.</p> <p>IFTH a réalisé dans ce rapport la caractérisation de la mesure du ratio de la surface imperméable sur la surface totale du masque.</p> <p>Les mesures de filtration et de la perméabilité à l'air du complexe textile sont issues de ou des rapports mentionnés ci-après.</p> <p>Le reste des exigences de cette annexe reste à la charge de l'industriel.</p>			
ÉCHANTILLONS TRANSMIS			
N° d'enregistrement	20 02544		
Fournisseur			
Référence échantillon			
Descriptions des échantillons livrés	Non communiqué		
ESSAIS RÉALISÉS			
Les essais de IFTH s'inspirent du protocole d'essais décrit dans le document de la DGA du 25 mars 2020			
Complexe textile constituant le masque à fenêtre préalablement caractérisé (information communiquée par le client)			
Numéro de rapport du complexe textile		2020-04-20-052 / RP 20-3139	
Prétraitement :	A neuf		
Cas d'usage		Usage rétention des projections (*)	Commentaire
Caractéristique		Mesures	
Perméabilité à l'air (en L.m-2.S-1)	à dépression 100 Pa	548	/
Efficacité de protection aux aérosols (en %)	Particules de 3 µm	94	/
Numéro de rapport du complexe textile		2020-08-17-017-50	
Prétraitement :	50 Cycles d'entretien (Pack Entretien Masque UNS)		
Cas d'usage		Usage rétention des projections (*)	Commentaire
Caractéristique		Mesures	
Perméabilité à l'air (en L.m-2.S-1)	à dépression 100 Pa	806	/
Efficacité de protection aux aérosols (en %)	Particules de 3 µm	95	/
(*) Usage rétention des projections : Flux mesuré de l'intérieur vers l'extérieur, à l'expiration			
Mesures sur masque à fenêtre			
Validation des résultats	Patrick MORA Responsable laboratoire		
Caractéristique		Mesures	Commentaire
Masque à fenêtre: mesure du ratio de la surface imperméable sur la surface totale du masque (en %). Mesures réalisées avant prétraitement		46	
Compatible à l'annexe 4 de la note d'information interministérielle du 29 mars 2020			
CONCLUSION			
Conformément à la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires, le matériau textile présente une perméabilité à l'air de 548 L.m-2.S-1 et une efficacité à la filtration des particules à 3 µm émises de 94 % à neuf et une perméabilité à l'air de 806 L.m-2.S-1 et une efficacité à la filtration des particules à 3 µm émises de 95 % après 50 Cycles d'entretien (Pack Entretien Masque UNS). La partie imperméable du masque a une surface correspondant à 46% de la surface totale du masque.			
Les résultats de ce rapport ne sont valables que pour les échantillons soumis à essai à IFTH.			
<p>Il est rappelé que IFTH ne valide ni le design ni le dimensionnel des masques. Les mesures ci-jointes sont données à titre d'information. Conformément à la note du 29 mars, pour éviter les fuites aux bords du masque, l'industriel doit vérifier que celui-ci permet un ajustement sur le visage avec une couverture du nez et du menton et qu'il ne possède pas de couture sagittale (verticale nez-bouche). Nous attirons également votre attention sur le fait que la mesure de la respirabilité doit être complétée par un test porté pendant 4 heures, à réaliser par l'industriel.</p>			